JARDINS PARTAGÉS
FICHE DE RÉATTRIBUTION 2024

Madame, Monsieur :

demeurant :

tél : email :

renouvelle ma parcelle n° ……

et m'engage à respecter le règlement intérieur dont un exemplaire m'a été remis lors de mon inscription.

L'état des lieux initial fait en présence des deux parties vaut toujours validation.

°

° °

TARIFS COTISATIONS 2023

Résidents Seilhois	Non-résidents Seilhois
parcelle de 50 m² …….. 45€	..…… 50€
parcelle de 75 m² …….. 55€	…… 60€
parcelle de 100 à 115 m² ….. 65€	…… 70€
parcelle de 125 à 135 m²…… 75€	…… 80€
parcelle de 150 m² ……. 85€	…… 90€

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous retourner cette fiche complétée et signée, accompagnée de :

- l'attestation d'assurance « responsabilité civile » pour 2023
- du chèque à l'ordre de Monsieur le Régisseur des Recettes correspondant à la superficie de votre parcelle.

Dès réception, nous vous ferons parvenir le reçu et la fiche dûment signés.

Fait à Seilh le, Signature du jardinier

Lucienne Hemmerlé-Bousquet

P.S. Concernant la programmation de l'alimentation en eau de ville, il vous sera envoyé un mail à chaque modification de la tranche horaire.